

ARCB2M

2014 - 2015

Master [120] en architecture/BXL

A Bruxelles Saint-Gilles - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**Code du programme: **arcb2m** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
Informations diverses	14
- Conditions d'admission	14
- Pédagogie	17
- Evaluation au cours de la formation	17
- Mobilité et internationalisation	17
- Formations ultérieures accessibles	18
- Gestion et contacts	18

ARCB2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Vous

- avez acquis, au cours d'un premier cycle, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture, la maîtrise des outils et des méthodes de pensée de l'architecte ;
- vous êtes initié aux diverses disciplines convoquées par l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques ;
- souhaitez approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes et des échelles multiples et intégrant une variété de paramètres diversifiés ;
- désirez développer votre personnalité créatrice ;
- souhaitez acquérir une réelle capacité à édifier de manière adéquate, sensible et respectueuse de l'environnement.

Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques, de savoir-penser et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare généralement à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices de tailles diverses et pour des programmes variés à toutes les échelles et dans tous les contextes des milieux habités.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, l'architecte sera amené à concevoir des projets de bâtiments et à assurer le suivi du chantier jusqu'à la fin des travaux. Effectuant un travail de synthèse complexe, l'architecte participe souvent à un projet collectif pluridisciplinaire où il coordonne les études des divers spécialistes avec lesquels il collabore.

Votre programme

Le master vous offre

- une formation qui vise à l'acquisition de savoirs approfondis et la maîtrise d'outils professionnels en lien avec la pratique de la discipline ;
- une formation qui exploite la capacité à concevoir et à matérialiser une pensée globalisante et une vision de synthèse lors de l'élaboration des projets et qui conforte le projet comme centre de la formation et lieu de convergence et d'application transdisciplinaire ;
- la possibilité, en plus de cours généraux, de composer votre programme en choisissant des cours et une option de spécialisation dans un des grands domaines d'activités de l'architecte ;
- la possibilité de participer à des ateliers avec des partenaires internationaux et à des concours d'architecture ;
l'occasion de partir étudier à l'étranger, six mois ou un an.

Le master architecte à Bruxelles offre trois filières

- Architectonique ;
- Patrimoine ;
- Territoire.

ARCB2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

A l'issue de sa formation, le diplômé architecte sera capable d'intégrer et de développer de manière autonome les multiples compétences qui permettent d'analyser, d'évaluer et de concevoir des projets d'architecture.

Conscient de ses responsabilités, il sera capable de poser des choix en vue de structurer les divers lieux vécus, investis et produits par les collectivités et individus.

Au cours de ces deux années, l'étudiant aura l'opportunité d'approfondir ses connaissances dans des domaines particuliers tels que paysage, urbanisme, patrimoine, architectonique, développement durable...

Les compétences acquises lors de ses études d'architecture, appréciées par des académiques et professionnels externes invités aux moments d'évaluations, offriront au diplômé des ouvertures sur de multiples dimensions de la pratique.

La compétence à l'exercice professionnel introduite au cours des études sera ensuite expérimentée et parachevée lors du stage professionnel post-universitaire.

Ce diplôme ouvrira aussi des perspectives vers des spécialisations, grâce à des passerelles vers des masters complémentaires en patrimoine, urbanisme, design... Enfin, la faculté permet aux diplômés intéressés par la recherche de s'investir dans un travail de doctorat.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Concevoir un projet

Face à une question complexe d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer les multiples éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux.

- Articuler et développer, selon une logique maîtrisée, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) à différentes échelles.
- Énoncer et hiérarchiser des intentions du projet en vue de poser des choix.
- Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux.
- Analyser, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques.
- Adopter des démarches de projet de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif...

Expérimenter une démarche artistique

Face à une situation quelle qu'elle soit, imaginer et mettre en Œuvre une idée capable d'initier un processus de questionnement.

- Capter l'« air du temps » et inventer ou actualiser les moyens qui seront à même de le révéler.
- Cerner et questionner les limites de son imaginaire.
- Reformuler, s'approprier une question posée et imaginer, produire et explorer de multiples pistes de réponse.
- Imaginer des leviers capables de transformer l'appréhension du réel.
- Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des éléments qui sont a priori diffus et hétérogènes pour faire une proposition appréhendable par autrui.

Se constituer une culture architecturale

Connaître et activer des références écrites, dessinées ou construites qui fondent la discipline.

- Connaître et critiquer les multiples références de la culture disciplinaire.
- Rechercher des références qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte.
- Produire de la connaissance et participer activement à son propre processus d'apprentissage.

Situer son action

Observer, analyser et interpréter rigoureusement les multiples composantes matérielles, sociales, culturelles qui constituent la situation dans laquelle s'inscrit la réflexion. Révéler les potentiels de cette situation par l'effet du projet d'architecture.

- Reconnaître, observer, analyser et évaluer de façon critique des lieux et des contextes complexes,
- Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses.
- Énoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié et construire des scénarii quant à son évolution potentielle.
- Expérimenter et évaluer les possibilités de transformation d'un contexte par la pratique du projet.

Activer d'autres disciplines

Etre curieux et prêt à éprouver les fondements de ses acquis. Adopter une démarche transversale en vue d'opérer les transformations pertinentes.

- Etre à même d'aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, d'échanger et de nourrir la réflexion architecturale.
- Situer et synthétiser les savoirs d'autres disciplines.
- Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en Œuvre de l'architecture.
- Faire retour sur la discipline.

Concrétiser une dimension technique**Intégrer et développer des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable.**

- Connaître et interpréter les principes techniques de l'édification.
- Observer et évaluer les principes constructifs qui génèrent une dimension formelle, matérielle et temporelle de l'architecture.
- Savoir faire converger les diverses implications techniques constituant une production architecturale.
- Discerner et reformuler une compréhension intuitive des structures en vue de concrétiser une production architecturale créative, inventive et/ou innovante.

Exprimer une démarche architecturale**Choisir et utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.**

- Maîtriser les opérations et les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions.
- Explorer et restituer l'expérience d'une spatialité complexe en l'observant et en la questionnant.
- Manipuler le dessin, les maquettes, ou tout autre mode de communication pour explorer et concevoir.
- Identifier les fondements d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer.
- Choisir les moyens de communication adéquats en fonction du public et des objectifs visés.
- Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s).

Adopter une attitude professionnelle**Agir en tant qu'acteur conscient de ses responsabilités, prêt à interagir avec les intervenants de l'acte de bâtir.**

- Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif.
- Ecouter et reformuler les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager les points convergeant vers les objectifs visés.
- Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales.
- Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu.

Poser des choix engagés**S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle.**

- Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales.
- Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public.
- Formuler un point de vue critique par la mise en relation des différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.
- Pouvoir juger, en autonomie, du bien fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.
- Formuler des propositions ambitieuses capables de remettre en cause les choix de société.

STRUCTURE DU PROGRAMME

- Le programme de Master en architecture totalise **120** crédits répartis en deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacune.
- Il comprend des activités obligatoires d'un total de **100** crédits, y compris la finalité spécialisée de 30 crédits.
- Parmi les cours au choix proposés, chaque étudiant en choisit pour un total de **20** crédits : 8 crédits en Master 1, et 12 crédits en Master 2. Parmi ces cours au choix, certains comptant pour 6 crédits (2 crédits en Master 1, et 4 crédits en Master 2), sont liés au choix d'une des trois filières d'approfondissement qui est effectué au début du Master 1. Les autres cours au choix sont libres.

En effet, au cours du cycle de Master, trois filières d'approfondissement sont offertes aux étudiants. Elles sont autant de possibilités de mettre l'accent sur telle ou telle composante de l'architecture et de sa pratique, mais n'oblitérent en rien la conscience que nous avons de l'indissociabilité et de la simultanéité de toutes les dimensions de l'architecture.

Chaque étudiant est amené à choisir, en début de Master 1, une filière d'approfondissement qui sera la sienne durant les deux années du deuxième cycle.

Au nombre de trois, les filières proposées s'inscrivent dans des problématiques qui sont cruciales pour le devenir de l'architecture :

- Architectonique (L'intégration de la culture constructive dans la conception architecturale)
- Patrimoine (La valorisation du bâti existant par l'intervention contemporaine)
- Territoires (La structuration et la configuration du paysage et des espaces urbains)

Pour chacune des filières, certains travaux d'atelier spécifiques sont proposés.

Le programme de ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix choisis, un minimum de 120 crédits répartis sur deux années d'études correspondant à 60 crédits chacune.

> [tronc commun](#) [prog-2014-arcb2m-larcb200t.html]

> [Finalité spécialisée](#) [prog-2014-arcb2m-larcb220s]

Options et/ou cours au choix

> [Architectonique](#) [prog-2014-arcb2m-larcb245o.html]

> [Patrimoine](#) [prog-2014-arcb2m-larcb250o.html]

> [Territoire](#) [prog-2014-arcb2m-larcb255o.html]

ARCB2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [70.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ **Projet d'architecture (24 crédits)**

○ LARCB2101	Projet d'architecture IV	Abdelmajid Boulaïoun, Christine Fontaine, Benoit Thielemans, Jean-Louis Vanden Eynde	360h	24 Crédits	1 + 2q	x	
-------------	--------------------------	--	------	------------	-----------	---	--

○ **Histoire et théorie de l'art, de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage (4 crédits)**

○ LARCB2102	Histoire de l'architecture IV	Xavier de Coster	30h	2 Crédits	2q	x	
○ LARCB2103	Théorie de l'architecture IV	Cécile Chanvillard	30h	2 Crédits	2q	x	

○ **Connaissance du territoire, urbanisme et paysage (2 crédits)**

○ LARCB2106	Composition urbaine	Pierre Vanderstraeten	30h	2 Crédits	2q	x	
-------------	---------------------	-----------------------	-----	-----------	----	---	--

Bloc
annuel

1 2

o Disciplines technologiques et constructives (15 crédits)

○ LARCB2109	Technologie de la construction IV	Michel Proces	30h	4 Crédits	1 + 2q	x	
○ LARCB2110	Equipements du bâtiment II	Geoffrey Van Moeseke	60h	4 Crédits	1 + 2q	x	
○ LARCB2111	Stabilité et conception des structures I	Luc Sottiaux	60h	4 Crédits	1 + 2q	x	
○ LARCB2211	Stabilité et conception des structures II	Francis De Vos	30h	3 Crédits	2q		x

o Exercice de la profession et condition de la pratique professionnelle (5 crédits)

○ LARCB2112	Economie appliquée	Michel Proces, Nathalie Van Droogenbroeck	30h	2 Crédits	1q	x	
○ LARCB2213	Droit immobilier et de l'urbanisme	Jacques Safran, Joel Van Ypersele De Strihou	90h	3 Crédits	1 + 2q		x

o Mémoire (18 crédits)

○ LARCB2115	Dossier préparatoire au mémoire	Francois Nizet		8 Crédits		x	
○ LARCB2215	Mémoire	Francois Nizet		10 Crédits			x

o STAGE

○ LARCB2216	Stage	Philippe Caucheteux		2 Crédits			x
-------------	-------	---------------------	--	-----------	--	--	---

Finalité spécialisée [30.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Projet d'architecture dans la finalité (24 crédits)

○ LARCB2217	Projet d'architecture V	Cécile Chanvillard, Jean-Philippe De Visscher, Christine Fontaine, Christophe Gillis, Marc Lacour	360h	24 Crédits	1 + 2q		x
-------------	-------------------------	--	------	------------	-----------	--	---

o Connaissance du territoire, urbanisme et paysage dans la finalité (2 crédits)

○ LARCB2220	Projet urbain	Pierre Vanderstraeten	30h	2 Crédits	1q		x
-------------	---------------	-----------------------	-----	-----------	----	--	---

Bloc
annuel

1 2

o **Disciplines technologiques et constructives dans la finalité (2 crédits)**

o LARCB2221	Equipements du bâtiment III	Geoffrey Van Moeseke	60h	2 Crédits	2q	x
-------------	-----------------------------	----------------------	-----	-----------	----	---

o **Exercice de la profession et condition de la pratique professionnelle dans la finalité (2 crédits)**

o LARCB2224	Déontologie et pratique professionnelle	Monique Novis	60h	2 Crédits	1 + 2q	x
-------------	---	---------------	-----	-----------	-----------	---

Options et/ou cours au choix [20.0]

Une filière d'approfondissement à choisir parmi les 3 ci-dessous.

6 crédits sont spécifiques à chaque filière et sont complétés avec 14 crédits de cours au choix.

Choisir une filière parmi les trois suivantes.

- > [Architectonique](#) [prog-2014-arcb2m-larcb245o]
- > [Patrimoine](#) [prog-2014-arcb2m-larcb250o]
- > [Territoire](#) [prog-2014-arcb2m-larcb255o]

Architectonique [20.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LARCB2150	Conception environnementale	Jean-Francois Roger France	30h	2 Crédits	2q	x	
○ LARCB2251	Efficacité énergétique	Jean-Francois Roger France, Geoffrey Van Moeseke	30h	2 Crédits	1q		x
○ LARCB2252	Gestion du projet	Michel Proces	30h	2 Crédits	2q		x

○ Cours au choix (14 crédits)

Choisir 14 crédits parmi les cours suivants (6 crédits en première année et 8 crédit en seconde)

⊗ LARCB2171	Pathologie et thérapie	Monique Novis	90h	4 Crédits	1 + 2q	x	
⊗ LARCB2172	Essais et normalisation I	Guy Henriet, Monique Novis	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2178	Lumière et environnement construit	Jean-Luc Capron	45h	2 Crédits	1 + 2q		x
⊗ LARCB2179	Architecture durable	Benoit Thielemans	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2281	Expression	Michèle De Myttenaere	45h	2 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2282	Atelier design	Charles Kaisin	90h	4 Crédits	1 + 2q		x
⊗ LARCB2283	Critique architecturale	Gregoire Guillaume	30h	2 Crédits	2q	x	x
⊗ LARCB2284	Expertise	Monique Novis	90h	4 Crédits	1 + 2q		x
⊗ LARCB2285	Essais et normalisation II	Monique Novis	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2286	Droit immobilier	Jacques Safran	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2291	Histoire des jardins	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2294	Couleur et environnement construit	Jean-Luc Capron	45h	2 Crédits	1 + 2q		x

⊗ Cours au choix complémentaires

Les cours suivants peuvent également être choisis s'ils ne font pas partie des cours obligatoires de l'option

⊗ LARCB2150	Conception environnementale	Jean-Francois Roger France	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2251	Efficacité énergétique	Jean-Francois Roger France, Geoffrey Van Moeseke	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2252	Gestion du projet	Michel Proces	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2153	Histoire de l'urbanisme	Jose Olcina	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2254	Théorie de la restauration	David Vandenbroucke	30h	2 Crédits	2q		x

						Bloc annuel	
						1	2
✘ LARCB2255	Méthodologie du projet de restauration	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	1q		x
✘ LARCB2257	Paysage	Priscilla Ananian, Jean-Philippe De Visscher (suppléante Priscilla Ananian)	30h	2 Crédits	2q		x
✘ LARCB2258	Enjeux contemporains en urbanisme	Priscilla Ananian, Bernard Declève (suppléante Priscilla Ananian)	30h	2 Crédits	2q	x	x

✘ Le bois dans la construction

Les étudiants peuvent choisir au maximum 2 modules de la formation. Le module 1 est un prérequis. Si l'étudiant choisit un seul module, ce ne peut donc être que le module 1. Le nombre de places est limitée: l'inscription n'est autorisée que sur base d'une analyse du dossier incluant une lettre de motivation. Les cours ont lieu les vendredis ou jeudis, toute la journée (jours exacts communiqués en début de formation)

De 4 à 8 crédits parmi

✘ LBOIS22001	Le bois dans construction - Module 1 : Matériaux - Caractéristiques et potentialités	N.	60h	4 Crédits			x
✘ LBOIS22002	Le bois dans construction - Module 2 : Industries - Techniques et produits	N.	60h	4 Crédits			x
✘ LBOIS22003	Le bois dans construction - Module 3 : Energie - Mise au point et bilan	N.	60h	4 Crédits			x
✘ LBOIS22004	Le bois dans construction - Module 4 : Architecture - Conception et mise en oeuvre	N.	60h	4 Crédits			x
✘ LBOIS22005	Le bois dans construction - Module 5 : Structures - Conception et calcul	N.	60h	4 Crédits			x

✘ PROGRAMME INTERNATIONAL

Afin de garantir la qualité de la formation et son adéquation aux besoins des participants, le nombre d'inscriptions est limité pour favoriser au mieux les échanges de points de vue et d'expériences. Les organisateurs veilleront à la cohérence du groupe. Seuls les étudiants ayant été sélectionnés pour participer à l'atelier international pourront participer au programme intensif. Le programme intensif est accessible au étudiants des trois sites de la faculté.

✘ LLOCI2000	Atelier international	N.	80h	4 Crédits	2q		x
✘ LLOCI2001	Programme intensif : creating a context	N.	80h	4 Crédits	2q		x

Patrimoine [20.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LARCB2153	Histoire de l'urbanisme	Jose Olcina	30h	2 Crédits	2q	x	
○ LARCB2254	Théorie de la restauration	David Vandebroucke	30h	2 Crédits	2q		x
○ LARCB2255	Méthodologie du projet de restauration	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	1q		x

○ Cours au choix (14 crédits)

Choisir 14 crédits parmi les cours suivants (6 crédits en première année et 8 crédit en seconde)

⊗ LARCB2171	Pathologie et thérapie	Monique Novis	90h	4 Crédits	1 + 2q	x	
⊗ LARCB2172	Essais et normalisation I	Guy Henriët, Monique Novis	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2178	Lumière et environnement construit	Jean-Luc Capron	45h	2 Crédits	1 + 2q		x
⊗ LARCB2179	Architecture durable	Benoit Thielemans	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2281	Expression	Michèle De Myttenaere	45h	2 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2282	Atelier design	Charles Kaisin	90h	4 Crédits	1 + 2q	x	x
⊗ LARCB2283	Critique architecturale	Gregoire Guillaume	30h	2 Crédits	2q	x	x
⊗ LARCB2284	Expertise	Monique Novis	90h	4 Crédits	1 + 2q		x
⊗ LARCB2285	Essais et normalisation II	Monique Novis	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2286	Droit immobilier	Jacques Safran	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2291	Histoire des jardins	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2294	Couleur et environnement construit	Jean-Luc Capron	45h	2 Crédits	1 + 2q		x

⊗ Cours au choix complémentaires

Les cours suivants peuvent également être choisis s'ils ne font pas partie des cours obligatoires de l'option

⊗ LARCB2150	Conception environnementale	Jean-Francois Roger France	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2251	Efficacité énergétique	Jean-Francois Roger France, Geoffrey Van Moeseke	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2252	Gestion du projet	Michel Proce	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2153	Histoire de l'urbanisme	Jose Olcina	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2254	Théorie de la restauration	David Vandebroucke	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2255	Méthodologie du projet de restauration	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2257	Paysage	Priscilla Ananian, Jean-Philippe De Visscher (supplémentaire Priscilla Ananian)	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2258	Enjeux contemporains en urbanisme	Priscilla Ananian, Bernard Declève (supplémentaire Priscilla Ananian)	30h	2 Crédits	2q	x	x

⌘ Le bois dans la construction

Les étudiants peuvent choisir au maximum 2 modules de la formation. Le module 1 est un prérequis. Si l'étudiant choisit un seul module, ce ne peut donc être que le module 1. Le nombre de places est limitée: l'inscription n'est autorisée que sur base d'une analyse du dossier incluant une lettre de motivation. Les cours ont lieu les vendredis ou jeudis, toute la journée (jours exacts communiqués en début de formation)

De 4 à 8 crédits parmi

⌘ LBOIS22001	Le bois dans construction - Module 1 : Matériaux - Caractéristiques et potentialités	N.	60h	4 Crédits			x
⌘ LBOIS22002	Le bois dans construction - Module 2 : Industries - Techniques et produits	N.	60h	4 Crédits			x
⌘ LBOIS22003	Le bois dans construction - Module 3 : Energie - Mise au point et bilan	N.	60h	4 Crédits			x
⌘ LBOIS22004	Le bois dans construction - Module 4 : Architecture - Conception et mise en oeuvre	N.	60h	4 Crédits			x
⌘ LBOIS22005	Le bois dans construction - Module 5 : Structures - Conception et calcul	N.	60h	4 Crédits			x

⌘ PROGRAMME INTERNATIONAL

Afin de garantir la qualité de la formation et son adéquation aux besoins des participants, le nombre d'inscriptions est limité pour favoriser au mieux les échanges de points de vue et d'expériences. Les organisateurs veilleront à la cohérence du groupe. Seuls les étudiants ayant été sélectionnés pour participer à l'atelier international pourront participer au programme intensif. Le programme intensif est accessible au étudiants des trois sites de la faculté.

⌘ LLOCI2000	Atelier international	N.	80h	4 Crédits	2q		x
⌘ LLOCI2001	Programme intensif : creating a context	N.	80h	4 Crédits	2q		x

Territoire [20.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LARCB2153	Histoire de l'urbanisme	Jose Olcina	30h	2 Crédits	2q	x	
○ LARCB2257	Paysage	Priscilla Ananian, Jean-Philippe De Visscher (suppléante Priscilla Ananian)	30h	2 Crédits	2q		x
○ LARCB2258	Enjeux contemporains en urbanisme	Priscilla Ananian, Bernard Declève (suppléante Priscilla Ananian)	30h	2 Crédits	2q		x

○ Cours au choix (14 crédits)

Choisir 14 crédits parmi les cours suivants (6 crédits en première année et 8 crédit en seconde)

⊗ LARCB2171	Pathologie et thérapie	Monique Novis	90h	4 Crédits	1 + 2q	x	
⊗ LARCB2172	Essais et normalisation I	Guy Henriet, Monique Novis	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2178	Lumière et environnement construit	Jean-Luc Capron	45h	2 Crédits	1 + 2q	x	
⊗ LARCB2179	Architecture durable	Benoit Thielemans	30h	2 Crédits	1q	x	
⊗ LARCB2281	Expression	Michèle De Myttenaere	45h	2 Crédits	1q	x	x
⊗ LARCB2282	Atelier design	Charles Kaisin	90h	4 Crédits	1 + 2q	x	x
⊗ LARCB2283	Critique architecturale	Gregoire Guillaume	30h	2 Crédits	2q	x	x
⊗ LARCB2284	Expertise	Monique Novis	90h	4 Crédits	1 + 2q		x
⊗ LARCB2285	Essais et normalisation II	Monique Novis	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2286	Droit immobilier	Jacques Safran	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2291	Histoire des jardins	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2294	Couleur et environnement construit	Jean-Luc Capron	45h	2 Crédits	1 + 2q		x

⊗ Cours au choix complémentaires

Les cours suivants peuvent également être choisis s'ils ne font pas partie des cours obligatoires de l'option

⊗ LARCB2150	Conception environnementale	Jean-Francois Roger France	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2251	Efficacité énergétique	Jean-Francois Roger France, Geoffrey Van Moseke	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2252	Gestion du projet	Michel Procs	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2153	Histoire de l'urbanisme	Jose Olcina	30h	2 Crédits	2q	x	
⊗ LARCB2254	Théorie de la restauration	David Vandenbroucke	30h	2 Crédits	2q		x
⊗ LARCB2255	Méthodologie du projet de restauration	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	2 Crédits	1q		x
⊗ LARCB2257	Paysage	Priscilla Ananian, Jean-Philippe De Visscher (suppléante Priscilla Ananian)	30h	2 Crédits	2q		x

						Bloc annuel	
						1	2
✘ LARCB2258	Enjeux contemporains en urbanisme	Priscilla Ananian, Bernard Declève (supplée Priscilla Ananian)	30h	2 Crédits	2q	x	x

✘ Le bois dans la construction

Les étudiants peuvent choisir au maximum 2 modules de la formation. Le module 1 est un prérequis. Si l'étudiant choisit un seul module, ce ne peut donc être que le module 1. Le nombre de places est limitée: l'inscription n'est autorisée que sur base d'une analyse du dossier incluant une lettre de motivation. Les cours ont lieu les vendredis ou jeudis, toute la journée (jours exacts communiqués en début de formation)

De 4 à 8 crédits parmi

✘ LBOIS22001	Le bois dans construction - Module 1 : Matériaux - Caractéristiques et potentialités	N.	60h	4 Crédits			x
✘ LBOIS22002	Le bois dans construction - Module 2 : Industries - Techniques et produits	N.	60h	4 Crédits			x
✘ LBOIS22003	Le bois dans construction - Module 3 : Energie - Mise au point et bilan	N.	60h	4 Crédits			x
✘ LBOIS22004	Le bois dans construction - Module 4 : Architecture - Conception et mise en oeuvre	N.	60h	4 Crédits			x
✘ LBOIS22005	Le bois dans construction - Module 5 : Structures - Conception et calcul	N.	60h	4 Crédits			x

✘ PROGRAMME INTERNATIONAL

Afin de garantir la qualité de la formation et son adéquation aux besoins des participants, le nombre d'inscriptions est limité pour favoriser au mieux les échanges de points de vue et d'expériences. Les organisateurs veilleront à la cohérence du groupe. Seuls les étudiants ayant été sélectionnés pour participer à l'atelier international pourront participer au programme intensif. Le programme intensif est accessible au étudiants des trois sites de la faculté.

✘ LLOC12000	Atelier international	N.	80h	4 Crédits	2q		x
✘ LLOC12001	Programme intensif : creating a context	N.	80h	4 Crédits	2q		x

ARCB2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

- Bacheliers universitaires
- Bacheliers non universitaires
- Diplômés du 2° cycle universitaire
- Diplômés de 2° cycle non universitaire
- Adultes en reprise d'études
- Accès personnalisé

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Bachelier en architecture/BXL		Accès direct	
Bachelier en architecture/TRN		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Pour l'étudiant qui n'aurait pas suivi le cursus régulier, la Commission d'admission peut proposer un programme adapté à sa situation
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en architecture [180.0]		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelier en architecture [180.0] (non universitaire)		Accès direct	Diplôme obtenu avant l'année académique 2010-2011
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in ingenieurs Wetenschappen : architectuur [180.0]		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelor in architectuur [180.0] (niet-universiteit)		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	
Bacheliers étrangers			
Bachelier en architecture [180.0]		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]

Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation

L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
----------	-------	-----------

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Titres requis.

Pour être admis en 1ère année du Master en architecture, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en architecture délivré soit par une Université de la Communauté française de Belgique, soit par un Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté française de Belgique, soit par une institution de la Communauté flamande de Belgique (Hoger Architectuur Instituut)

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
----------	------------------------	-------	-----------

Licenciés

Tous	Une exposition pendant 3 an au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.	Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.
------	--	---	---

Masters

Tous	Une exposition pendant 3 an au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.	Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.
------	--	---	---

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
----------	-------	-----------

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.

La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters complémentaires) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Héritiers de l'Institut Supérieur d'Architecture Saint Luc de Bruxelles, nos enseignants d'aujourd'hui montrent des compétences professionnelles et humaines qui sont largement appuyées par une reconnaissance qui dépasse nos murs.

Les méthodes d'enseignement qui sont mises en oeuvre sont basées sur une approche et une exploitation systématique et approfondie des **fondements constitutifs** de l'architecture. L'inscription de notre pédagogie dans une **complexité contextuelle et conjoncturelle**, l'échelonnement de l'amplitude des problèmes posés en une **progression** qui conduit à la maîtrise croissante des solutions, des pratiques d'enseignement mêlant **rigueur et exigence**, une forte liaison entre cours théoriques et ateliers conduisant à **l'intégration des savoirs** et la **complémentarité des enseignements**, sont des spécificités qui ont façonné notre identité. Le consentement à propos de ces principes constituent une base de cohérence tant pour les modalités pédagogiques que pour les contenus des cours, quels qu'ils soient. La confiance portée en notre projet pédagogique, alimentée par la forte adhésion de tous - enseignants, étudiants et personnel administratif - renforce la **cohésion** autour d'un projet commun établi sur base d'une large acceptation.

Notre **structure pédagogique** met l'accent sur les fonctions respectives de chacun en vue d'une meilleure utilisation et valorisation des potentiels et des compétences de chaque enseignant. La définition de **contrats pédagogiques** clairs et précis, et régulièrement actualisés, conduit chacun à mieux se situer et à progresser dans le sens d'une performance pédagogique accrue. Dans le même ordre d'idée, nous reconnaissons l'importance de la présence de **professionnels de l'architecture** au sein du corps enseignant afin d'ouvrir pleinement la formation sur une pratique responsable, actuelle et ancrée dans la réalité.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les unités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (Règlement général des examens), à savoir des examens écrits et oraux, des travaux personnels ou en groupe, des présentations publiques de projets.

Des unités d'enseignement, notamment celle du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du programme de Master 1 que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiants, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

EUROPE

Allemagne

- Université de Karlsruhe

Espagne

- Université Polytechnique de Catalogne à Barcelone

Finlande

- Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-Malaquais
- Ecole d'architecture de Strasbourg

Italie

- Université de Florence
- Université de Naples
- Université de Venise

Grande-Bretagne

- Université de Newcastle

Pays-Bas

- Haute Ecole des Arts d'Amsterdam

Pologne

- Académie de Poznan

Portugal

- Université de Lisbonne

Roumanie

- Université de Timisoara

AMERIQUE DU NORD**Canada**

- Université Mc Gill de Montréal

AMERIQUE CENTRALE**Mexique**

- Université La Salle de Mexico

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- [Master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire](#) (60 crédits)
- Doctorat en art de bâtir et urbanisme (180 crédits)
- Autres formations accessibles: Des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :
 - le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
 - les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
 - le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS**Master en architecture « ARCB2M »****Administration facultaire**

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place des Sciences, 1 - Bte L6.05.01

B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15 - Fax: +32 (0)10 47 28 29

•• Directeur administratif

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [France Pécher](#)

Tél: +32 (0)10 47 28 22 - Fax: +32 (0)10 47 28 29

Site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Architecture Saint-Luc - Bruxelles

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue Wafelaerts, 47-51 - Bte B3.01.01
B-1060 Bruxelles (Saint-Gilles)

Contact: [Secrétariat Bruxelles](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)2 539 71 11 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• Vice-Doyen de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

Prof. Jean-Paul VERLEYEN

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Jean-Paul Verleyen](#)

Tél: +32 (0)2 539 71 21 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• Directeur administratif de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

Prof. François NIZET

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [François Nizet](#)

Tél: +32 (0)2 539 71 20 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• Secrétariat de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

Mme Monique VAN DEUN

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Architecture Saint-Luc - Bruxelles

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue Wafelaerts, 47-51 - Bte B3.01.01
B-1060 Bruxelles (Saint-Gilles)

Contact: [Monique Van Deun](#)

Tél: +32 (0)2 539 71 14 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• Président de la Commission de programme « Master en architecture » Bruxelles

Mme Christine Fontaine

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Christine Fontaine](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Secrétaire de la Commission de programme « Master en architecture » Bruxelles

Mr Damien Claeys

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Damien Claeys](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)2 539 71 11 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• Coordination institutionnelle Erasmus et échanges internationaux

Mme Christine FONTAINE, chargée de cours

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Christine Fontaine](#)

Tél: +32 (0)2 539 71 19 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• Président des jurys d'examens

Prof. [Martin Buysse](#)

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

•• Secrétaire de jury Master

Prof. [Jean-Paul Verleyen](#)

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme